



Association A.T.H.E.
Aurore RUIZ, Présidente

RESIDENTIEL HTSMA – 5 JOURS St Martin de Londres (Près de Montpellier, Hérault)



Institut MIMETHYS

Date limite d'Inscription : 30 jours avant le début de la Formation

Bulletin à remplir et à retourner accompagné du règlement à :



Dr Eric Bardot
Directeur Institut MIMETHYS



assisté de **Teresa Garcia-Rivera**
Fondatrice de Circé

Association A.T.H.E.
Mme FROISSARD RUIZ Aurore
138 rue du Stade
83140 SIX FOURS LES PLAGES
Tel : 06 12 04 31 98
Email : aurore.ruiz@free.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Participant(e)

Mr Mme Mlle

NOM : Prénom :

Profession : Spécialité :

Société / Institution :

Adresse :
.....
.....

Code Postal : Ville : Pays :

Tél : Portable : Mail :

🌐 Résidentiel « *Plasticité relationnelle de la dynamique patient/thérapeute* »
du lundi 25 au vendredi 29 juin 2012

🌐 Tarif : Particulier *1 250.00€* Formation continue *1 750.00€*

Ce tarif comprend : la formation (5 jours), l'hébergement en single (4 nuits), les repas (1^{er} repas = déjeuner du 25/06), les pauses...

🌐 Règlement par chèque à l'ordre de : **ATHE**

🌐 Conditions d'Inscription : Résidentiel réservé aux thérapeutes ayant validé la formation complète en HTSMA (modules I, II et III)

🌐 Modalités d'inscription : toute inscription doit être accompagnée de son règlement.

L'Association ATHE enverra, dès réception du bulletin (pages 1,2 et 3), une confirmation d'inscription.

Conditions d'annulation : voir les conditions d'annulation page 2 ; seules les annulations parvenant par lettre ou mail seront prises en compte.

PROPOSITION DE VISITE

**Nous vous proposons la visite d'un site
exceptionnel,**

Le cirque de Navacelles

<http://www.hameaudeletoile.com/seminaire-tourisme-34.html>

**Visite le : dimanche 24 juin 2012
De 15h à 19h**

**Merci de remplir le bulletin ci-dessous et de
l'envoyer avec votre bulletin d'inscription**

Participera à la visite du Cirque de Navacelles :

Oui

Non

Merci de vous adresser directement au Hameau de l'Etoile pour réserver votre hébergement de la nuit du 24 au 25/06/2012 (vous bénéficierez du tarif de groupe)

<http://www.hameaudeletoile.com/>

Domaine Le Hameau de l'Etoile

Route de Frouzet - 34380 ST-MARTIN-DE-LONDRES

Tél (+33) 04 67 55 75 73

Fax (+33) 04 67 55 09 10

E-mail hameau.etoile@wanadoo.fr



Association A.T.H.E.
Préfecture du Var – Réf : 0833050386
Présidente : Aurore FROISSARD RUIZ

138 Rue du Stade
83140 SIX FOURS LES PLAGES
☎ 06 12 04 31 98
aurore.ruiz@free.fr

CONDITIONS GENERALES

L'inscription ne peut se faire qu'après acceptation de la candidature par la direction de l'Association ATHE. Celle-ci est subordonnée à l'envoi d'une copie de la certification HTSMA, ou des 3 attestations de présence aux modules I, II et III.

L'inscription est notamment subordonnée au paiement du prix total de l'activité considérée et au renvoi à l'Association ATHE du bulletin d'inscription dûment complété et signé.

Le paiement s'effectue en 2 chèques à renvoyer avec le bulletin d'inscription : un chèque d'un montant de 30% du tarif total de la formation et un chèque d'un montant de 70% du montant total de la formation. Un participant n'ayant pas réglé 100 % du prix de sa formation ne sera pas admis à assister à la formation. Seuls les accords particuliers dûment signés peuvent déroger à cette règle.

Un paiement échelonné est possible. Dans ce cas, l'inscription est subordonnée à l'envoi de chèques (uniquement) d'un montant total égal au prix total de la formation : ceux-ci seront déposés sur le compte de l'Association par tranches définies.

Les personnes qui s'inscrivent d'un pays situé hors de France devront prendre en charge les frais de transfert bancaire du montant à payer.

En cas de renoncement ou de résiliation par le candidat à l'exécution de la présente formation dans un délai de moins de 30 jours avant la date de démarrage de la prestation, le candidat s'engage au versement de 30 % à titre de dédommagement / réparation / dédit.

Les dates de la formation sont susceptibles d'être modifiées. Dans ce cas, les nouvelles dates seront communiquées au participant au minimum 15 jours à l'avance.

L'Association se réserve le droit d'annuler tout ou partie d'activité, notamment si le nombre d'inscrits est insuffisant ou encore, en cas de force majeure. Dans ce cas, les droits d'inscription payés seront restitués aux participants.

A

Le

Signature précédée de la mention
« Lu et Approuvé »